

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2009

Réception par le Prefet : 18/05/2009

Publication : 25/05/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Communication

à la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Séance du vendredi 15 mai 2009

### COMMUNICATION



### NOTE D'INFORMATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES GERPLAN AU 1ER AVRIL 2009

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

➤ donne acte au Président de la communication relative à l'état d'avancement de la démarche GERPLAN au 1<sup>er</sup> avril 2009.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions